

La dérive entrepreneuriale universitaire

ÉRIC MARTIN ET MAXIME OUELLET, *Université Inc. Des mythes sur la hausse des frais de scolarité et l'économie du savoir*, Montréal, Lux, collection lettres libres, 2011, 152 pages

Josée Lacourse

Volume 6, numéro 3, été 2012

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/66789ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (imprimé)

1929-5561 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lacourse, J. (2012). Compte rendu de [La dérive entrepreneuriale universitaire / ÉRIC MARTIN ET MAXIME OUELLET, *Université Inc. Des mythes sur la hausse des frais de scolarité et l'économie du savoir*, Montréal, Lux, collection lettres libres, 2011, 152 pages]. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, 6(3), 5–6.

LA DÉRIVE ENTREPRENARIALE UNIVERSITAIRE

Josée Lacourse

ÉRIC MARTIN ET MAXIME OUELLET
**UNIVERSITÉ INC. DES
MYTHES SUR LA HAUSSE
DES FRAIS DE SCOLARITÉ ET
L'ÉCONOMIE DU SAVOIR**
Montréal, Lux, collection lettres
libres, 2011, 152 pages

La grève étudiante, qui à l'heure où j'écris (le 20 avril) n'est toujours pas en voie de résolution, fait ressortir tous les signes d'une fin de règne : le refus d'entendre les revendications étudiantes et le maintien de la décision gouvernementale de hausser les droits de scolarité, décision ayant été prise à partir d'une prétendue consultation dont on omet de dire qu'elle n'envisageait que la hausse des droits de scolarité et qu'elle ne comptait finalement que les tenants de la hausse, soit les recteurs, le patronat et le gouvernement libéral; la bataille médiatique qui voudrait réduire les étudiants à des enfants gâtés qu'il faut discipliner d'où l'intransigeance élevée au rang de vertu; l'incitation à la judiciarisation du conflit étudiant laquelle nie sa dimension collective, démocratique et légitime tout en affaiblissant l'appareil judiciaire puisque les conditions sont telles qu'il n'est finalement pas possible d'obéir à ces injonctions; l'attitude répressive des institutions d'enseignement qui font la part belle aux forces policières et/ou aux entreprises privées de sécurité dont certaines sont connues pour leur brutalité; le premier ministre qui entre deux voyages pour brader les ressources naturelles du Québec dans son Plan Nord (bien sûr, la vente au rabais, de cela le Québec a toujours les moyens!) s'arrange comme toujours pour dévier le débat vers la violence «celle que ne condamne pas la Classe»; condamner la violence certes, mais pas toutes les violences : celle exercée par l'État serait, elle, soi-disant *légitime*.

Qu'importe si les forces policières expèrent avec un peu trop d'empressement des armements qui servent exclusivement au contrôle des foules, même les foules pacifiques qui n'ont pour défense que leur taille ! Que penser de l'humour du même premier ministre qui fait du sarcasme pendant que les manifestants sont violemment repoussés. Le tout sur fond de corruption et de collusion qui font en sorte que les contrats publics coûtent jusqu'au tiers de plus qu'ils ne devraient et qui profitent aux caisses électorales ! N'en jetez plus la cour est pleine !

Comment diable une grève étudiante peut-elle nous amener dans un tel cul-de-sac ? La raison en est bien simple : la hausse de 75 % en cinq ans des droits de scolarité n'est pas qu'une simple hausse, il s'agit d'un change-

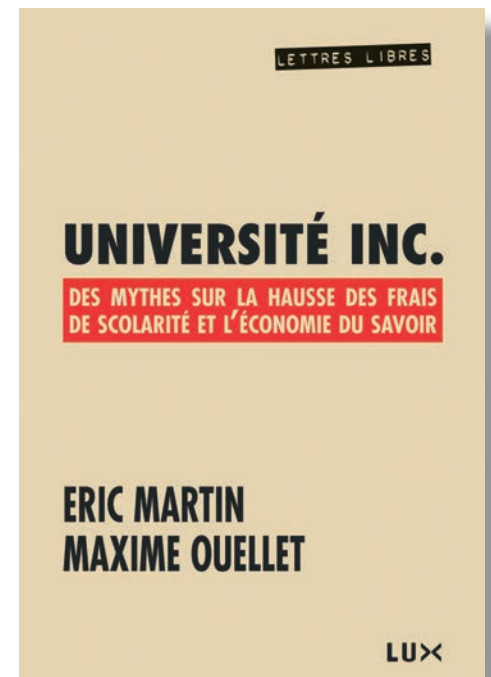
ment de conception de l'éducation en général et de l'éducation supérieure en particulier. Un changement qui ne dit pas son nom et qu'on voudrait faire passer en faisant l'économie d'une discussion avec une grande partie des principaux intéressés (les étudiants, les professeurs et les quelques administrateurs qui se souviennent qu'ils gèrent des institutions d'enseignement et non des usines ou des fonds d'investissement !). Un changement qu'on ne veut surtout pas expliquer aux électeurs et sur lequel on veut encore moins les faire se prononcer.

L'ouvrage que nous proposent Éric Martin et Maxime Ouellet permet justement de comprendre ce changement, d'en saisir les tenants et aboutissants de façon à débouter les principaux arguments en faveur de la hausse des droits de scolarité.

**Cette entrepreneurialisation
de la vocation des institutions
d'enseignement a un ensemble
de conséquences qui sont fort
justement exposées par Éric Martin
et Maxime Ouellet.**

Aux États-Unis, on parle de «corporate university» pour désigner le changement qu'on souhaite généraliser au Québec. Les auteurs parlent quant à eux d'entrepreneuralisme éducatif qu'ils qualifient de position idéologique laquelle s'enracine dans la prétendue économie du savoir que les élites économiques québécoises ne cessent d'appeler de leurs vœux, car elle seule permettrait à une petite nation comme la nôtre de survivre dans un contexte de concurrence internationale (p. 10-11). Quelles sont les conséquences de cette idéologie sur le système d'éducation en général et pour les universités en particulier ? Les auteurs répondent à la question de la manière suivante : «[...] lorsque l'élite parle d'éducation, elle parle en fait d'économie. Elle ne parle jamais de culture, encore moins d'enseignement. Son discours ne fait que ressasser une idée fixe : l'université doit marcher au pas de l'entreprise privée » (p. 14).

Le sous-financement par lequel on voudrait justifier l'inéluctabilité de la hausse des droits de scolarité – alors qu'on nous passe pudiquement sous silence l'existence et la hausse constante des frais afférents – est une conséquence directe de ce réaligement de la mission de l'université. Comme les auteurs nous l'expliquent, le sous-financement provient, non pas d'une diminution du financement public des institutions d'enseignement, elle résulte plutôt de l'allocation qui est faite des deniers publics au sein des universités. La rapide analyse du finance-



ment public des universités (p. 25-32) qu'on nous présente est éloquent : de l'argent, il y en a et il y en a beaucoup ! Où va tout cet argent ? Presqu'entièrement dans les activités de recherche. Pourquoi un tel choix ? Il s'agit en gros de répondre le mieux possible aux besoins des partenaires économiques. Ce qui, en termes clairs, consiste à faire le travail de recherche dont les résultats seront brevetés pour être ensuite cédés à peu de frais au secteur privé. Dépenses publiques, profits privés !

Cette entrepreneurialisation de la vocation des institutions d'enseignement a un ensemble de conséquences qui sont fort justement exposées par Éric Martin et Maxime Ouellet. Ce faisant, ils développent une argumentation claire, concise et judicieuse dont les opposants à la hausse des droits de scolarité pourront se prévaloir afin de sortir le débat de l'enlisement où l'a plongé l'argumentation economiciste.

En terminant, et à titre d'exemple de l'argumentation proposée, j'évoquerai la critique des auteurs de la «juste part» que le gouvernement prétend imposer aux étudiants au nom d'une prétendue équité inter-générationnelle. Cette argument leur apparaît fallacieux à plusieurs titres. Mentionnons, en premier lieu, le choix de l'année 1968 dernière année d'un système universitaire réservé au petit nombre et dont les coûts sont minimes pour le gouvernement. Pourquoi ne pas avoir choisi l'année suivante, date de la création du réseau de l'université du Québec et d'une importante augmentation des budgets du ministère de l'Éducation comme de la taille de la population étudiante d'où les droits de scolarité peu élevés ? Le choix de l'année 1968 provient d'un document rédigé par les recteurs qui proposent d'appliquer l'IPC (indice des prix à la consommation) aux droits de scolarité, suggérant ainsi que l'éducation est un bien semblable à n'importe la quelle des marchandises commerciales. Cette proposition sous-entend que l'accessibilité à l'éducation rendue possible par les faibles droits de scola-

suite de la page 5

rité loin d'être une mesure de redistribution des richesses, constitue au contraire une injustice à l'égard des générations précédentes. Or, si en lieu et place du prix nominal des études, on adopte une approche qui consiste à calculer le nombre d'heures de travail nécessaires pour payer des études en 1968 et après la hausse; on constate alors qu'il faudra travailler deux fois plus d'heures après la hausse. En 2015, les neufs

semaines de travail estival permettront tout juste aux étudiants de régler la facture des droits de scolarité. Ils n'auront plus rien en poche pour se nourrir, se loger et se véhiculer (p. 47-49).

Force est de constater que tous les calculs ne mènent pas aux mêmes constats! Certains sont plus désastreux que d'autres pour les générations futures! ♦



LOUIS CORNELLIER

À PLUS FORTE RAISON. CHRONIQUES DE L'ACTION

Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, 213 pages

On connaît bien Louis Cornellier pour la recension critique d'essais québécois qu'il effectue chaque semaine depuis 14 ans pour le compte du *Devoir*. Il a entrepris, grâce à ce patient travail intellectuel, une riche conversation avec ses lecteurs, sans hésiter à signaler au détour son propre credo sociopolitique: social-démocratie, humanisme, souverainisme, attachement profond à la langue française.

Les personnes désirant poursuivre différemment ce « dialogue » avec Cornellier ont une belle occasion de le faire grâce à la parution de ce recueil de 65 chroniques publiées entre 2007 et 2011 dans l'hebdomadaire *L'Action*, basé à Joliette. Lui-même originaire de la région de Lanaudière, où il exerce depuis une vingtaine d'années le métier de professeur de littérature, Cornellier nous propose son point de vue sur une grande variété de sujets, presque tous directement liés à l'actualité québécoise.

On y trouvera donc des textes brefs et biens sentis, se portant à la défense de la loi 101, de la nation québécoise, du syndicalisme, d'un système de santé universel et gratuit et ainsi de suite; mais c'est surtout lorsqu'il quitte ce credo qui nous est désormais familier que Cornellier est le plus intéressant à lire et à découvrir. Par exemple, deux textes sur l'art de la chronique (p. 1-6 et p. 131-133) sont fort instructifs et pourraient aisément être au programme dans un cours de journalisme d'opinion. Des réalités régionales sont également abordées, nous faisant apprécier des problématiques spécifiques, comme celle des autochtones de Manawan.

De nombreuses pages sont consacrées à la promotion de l'école publique et du métier d'enseignant au primaire et au secondaire. Cornellier montre le plus grand respect pour leur travail et leur contribution à la société québécoise. Il provoque aussi la réflexion en défendant des positions originales à propos des devoirs à la maison, de la nouvelle orthographe, de la réforme de l'éducation ou du rapport que les parents entretiennent envers l'école. On aurait aimé qu'il se penche avec la même passion sur l'éducation postsecondaire, sujet malheureusement délaissé par ce livre.

Une section porte sur la religion; elle propose en outre une tentative de redressement de l'image de la foi et nous permet aussi d'avoir accès à la vie spirituelle de Cornellier. Ces 28 pages suggèrent que le christianisme de gauche est toujours vivant au Québec et qu'il compte encore quelques ardents défenseurs, dont l'auteur lui-même. La foi dont celui-ci se réclame est très critique à l'égard du catholicisme orthodoxe et du Vatican. En Amérique latine, on dirait qu'elle s'apparente plutôt à une théologie de la libération: « Dieu [...] nous dit que la vraie puissance [...] ne vient pas d'en haut, mais d'en bas, qu'elle s'exprime dans la solidarité avec les plus faibles » (p. 188).

Le chroniqueur met une bonne dose d'énergie à combattre le cynisme ambiant en tentant de raccrocher son lectorat à la vie politique *stricto sensu*. Il nous étonne en révélant qu'il adore les campagnes électorales, qu'il n'a aucun problème avec la fréquence des rendez-vous électoraux ces dernières années et qu'une de ses émissions préférées à la télé est la période de questions à l'Assemblée nationale. Ses explications à ce titre sont assez convaincantes.

Signalons qu'on se demande parfois en vertu de quelle méthodologie s'est effectuée la sélection des chroniques pour ce livre, dont une poignée apparaissent aujourd'hui moins pertinentes (c'est inévitable), voire portent carrément sur des sujets discutables (pensons par exemple à la critique d'un spectacle de l'humoriste Guy Nantel). Au total toutefois, la grande majorité d'entre elles vieillissent bien malgré leur lien étroit avec l'actualité immédiate des cinq dernières années; cela est particulièrement vrai des analyses portant de près ou de loin sur la question nationale. On aime aussi ce livre pour la transparence dont fait preuve l'auteur, qui n'hésite pas à nous faire partager quelques tranches de son quotidien et à qui on ne peut certainement pas reprocher d'avoir un agenda caché.

Philippe Boudreau

LES CAHIERS DE LECTURE
ET L'ACTION NATIONALE
SONT MEMBRES
DE LA SOCIÉTÉ DE
DÉVELOPPEMENT DES
PÉRIODIQUES CULTURELS
QUÉBÉCOIS

LA CULTURE
EN REVUES

ARTS VISUELS | CINÉMA | CRÉATION LITTÉRAIRE | CULTURE ET SOCIÉTÉ |
HISTOIRE ET PATRIMOINE | LITTÉRATURE | THÉÂTRE ET MUSIQUE | THÉORIES ET ANALYSES

sodep
Société de développement
des périodiques
culturels québécois

LES REVUES CULTURELLES QUÉBÉCOISES
www.sodep.qc.ca